

**Débat sur les enjeux stratégiques de l'actualisation de la loi
de programmation militaire
Mardi 5 mai – 14H30**

Monsieur le Président / Madame la Présidente,
Madame la Ministre,
Mes chers collègues,

Nous avons, avec l'actualisation de la LPM et ses 33 articles, une opportunité unique de faire à la fois le bilan de nos choix précédents et de préparer ceux de demain, dans un climat apaisé, suffisamment éloigné des échéances électorales pour dégager un consensus. Convenons-en, c'est malheureusement une occasion manquée.

Nous examinons en effet un texte élaboré sans véritable consultation :

- Ni des industriels, qui en ont découvert les orientations dans la presse ;
- Ni du Parlement, qui a été saisi dans des délais incompatibles avec une analyse de fond ;
- Ni de la Nation elle-même, puisque les principaux acteurs n'ont pas été invités à en débattre lors de son élaboration.

Depuis 2017, le Parlement est certes habitué à être traité comme une chambre d'enregistrement des décisions de l'exécutif, et, disons-le, à être brutalisé à coups d'ordonnances, de 49-3 et de procédure accélérée. En témoigne la dernière Revue nationale stratégique, élaborée à huis-clos. La dernière grande consultation remonte donc à 2013 avec le Livre blanc.

Mais cette méthode devient inexcusable lorsqu'elle s'applique à des choix aussi structurants pour notre souveraineté. Cette absence de dialogue décrédibilise en effet votre désir affirmé de renforcer le lien entre l'armée et la Nation. Comment susciter l'adhésion des Françaises et des Français aux efforts budgétaires considérables qui leur sont demandés, si l'on n'est pas capable dans le même temps de l'obtenir de leurs représentants ?

J'ajoute qu'un débat parlementaire doit permettre de confronter des visions et éclairer les décisions à prendre. Mais en l'absence de concertation en amont, je regrette Madame la Ministre que ne restent que des interrogations et des doutes.

La première est la suivante : quelle puissance militaire souhaitons nous être ? Car à la lecture de ce texte, tout semble prioritaire. Et effectivement, tout l'est. Mais à force de refuser de hiérarchiser, nous renonçons à choisir. Et à ne pas choisir, nous entretenons un modèle d'armée échantillonnaire et finissons par être réduits à combler les trous capacitaires sans répondre aux véritables besoins. À cela, on nous répond que cette actualisation ne porte pas sur le format des armées. Certes. Mais qui nierait que celui défini par la LPM 2024-2030 ne correspond plus aux menaces ni aux besoins ?

La réponse à cette question conditionne directement nos choix en matière de modèle et de format d'armée. Voulons-nous privilégier une capacité d'intervention extérieure, tournée vers des missions de stabilisation et fondée sur nos atouts aéromaritimes ? Ou bien une contribution renforcée à une dissuasion conventionnelle crédible du flanc Est du continent européen, aux côtés de nos alliés, autour d'un modèle aéroterrestre ?

Et comment cette stratégie s'inscrit-elle à l'échelle européenne ? Quelles capacités devons-nous impérativement maîtriser seuls, lesquelles pouvons-nous ou devons-nous mutualiser - et quelles spécialisations sommes-nous prêts à assumer dans un cadre d'interdépendances choisies, quand il n'est fait référence à l'Europe que dans le rapport annexé ! Quelles garanties de sécurité sommes-nous prêts à présenter à nos alliés européens ?

Ma deuxième question porte sur le calendrier, qui doit lui aussi être cohérent avec les menaces que nous identifions. Avec cette actualisation, nous glissons en réalité d'une LPM 2024-2030 vers un horizon 2035. Mais pourquoi repousser ainsi l'effort, alors même que la Revue nationale stratégique tout comme le chef d'état-major des armées anticipent un choc majeur dès 2030 ? L'enjeu n'est pas seulement d'accélérer la modernisation de nos capacités, mais aussi d'être prêts à temps.

Être prêts signifie commander et produire dès maintenant pour éviter non seulement les ruptures capacitaires, mais aussi les pertes de compétences.

Être prêts signifie être capable d'entrer mais surtout de durer dans un conflit majeur.

Être prêts, c'est pouvoir honorer nos engagements militaires, politiques et diplomatiques vis-à-vis d'alliés dont l'histoire nous rappelle que nous les avons parfois abandonnés.

Cette exigence est-elle réellement cohérente avec la trajectoire budgétaire qui nous est proposée ? L'effort de 13% annoncé cette année est réel mais nous ne pouvons ignorer que la pente s'infléchit nettement à partir de 2027, pour tomber à 4,8% en 2030. Votre prédécesseur estimait le « poids de forme » de nos armées entre 90 et 100 milliards d'euros. Nous en sommes loin : la trajectoire actualisée conduit à 76,3 milliards en 2030. Dans le même temps, l'Allemagne se projette autour de 160 milliards. L'écart n'est pas seulement budgétaire ; il est stratégique. Car il ne s'agit plus de penser la guerre d'hier, ni même celle d'aujourd'hui, mais celle de demain. Et dans cette course, nous risquons de décrocher si tout n'est pas prêt pour basculer en quelques semaines dans une économie de guerre en cas de choc majeur.

Cela m'amène à ma dernière question : que faisons-nous concrètement pour soutenir nos entreprises et notamment les TPE et PME de notre base industrielle et technologique de défense, indispensables à notre souveraineté ? Le retour d'expérience de la guerre en Ukraine montre que la supériorité technologique se joue désormais sur des cycles extrêmement courts, avec des contre-mesures apparaissant en moyenne 6 semaines seulement après l'émergence d'une innovation. Dans ce nouveau contexte, où on attend de nos entreprises qu'elles fassent preuve d'agilité, ne serait-il pas opportun de tout mettre en place pour les soutenir en renforçant par exemple la « RAC » et les « centres experts référents » au sein de la DGA et ainsi sa capacité de « force d'action rapide » pour répondre aux besoins urgents?

Cette actualisation aurait pu constituer un point d'appui pour cranter méthodiquement nos priorités, afin d'être prêts à engager pleinement la prochaine LPM. Car, en matière stratégique, le temps perdu ne se rattrape pas.

Je crains en fin de compte qu'elle ne soit qu'une simple « parenthèse parlementaire » alors que nous avons le temps d'un débat serein et partagé dont vous ne pourrez durablement faire l'économie. Je crains, Madame la Ministre, qu'une fois encore Kairos – ce Dieu de l'opportunité et de l'instant présent – se soit offert à vous sans autre considération qu'une indifférence polie.